



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux Délégués à la protection des données (DPO/DPD), aux Directeurs des systèmes d'information, aux Responsables de la sécurité des systèmes d'information, aux Directeurs juridique/conformité, aux juristes, et à toute personne participant au maintien en conformité à la réglementation relative à la protection des données.

Pour obtenir quoi ?

Connaître la réglementation relative à la protection des données personnelles. Mesurer les risques existants en matière de protection des données personnelles.

Quels objectifs pédagogiques ?

Acquérir une vision globale des mesures techniques et organisationnelles mises en place.

Participer directement ou indirectement aux procédures existantes.

Identifier les acteurs en interne.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation sera déroulée par un exposé pédagogique des différents aspects théoriques (contexte, réglementation...) et la présentation d'exemples pratiques de mise en application, enrichis par les échanges entre participants.

Quels sont les prérequis ?

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Nordine BENHATTA,

Avocat au Barreau de Paris, diplômé d'un Master 2 en droit et gestion de la protection sociale française et européenne, et certifié Green Belt Lea Management, Nordine exerce une activité de conseil et de défense. Il accompagne les acteurs du marché de l'assurance en matière de gouvernance, conception/distribution de produits, conformité et protection des données personnelles avec une expertise notable en droit de la mutualité. Il a occupé un poste de Directeur juridique chez un organisme assureur pendant de nombreuses années. Il est co-auteur de l'ouvrage « Appliquer le RGPD dans l'assurance » aux éditions L'Argus de l'Assurance.



La formation en pratique...

Quand et où ?

14 septembre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.